

« Ne res-  
tez plus  
sur le



bord de  
la piste  
de  
danse... »

**ASCCB**  
Besançon

**Katheline QUINNEZ**

7 rue des Monts de Bregille du Haut  
25000 BESANCON

[asccb@free.fr](mailto:asccb@free.fr)  
[apa.crrfb@salinsdebregille.com](mailto:apa.crrfb@salinsdebregille.com)

**Danse**

**ASCCB**  
Besançon

**fauteu!!!**



## La danse en fauteuil roulant manuel



La danse fauteuil ou cyclo-danse est une discipline de loisir qui permet à une personne en fauteuil roulant d'accéder au plaisir de la danse. Qu'im-

porte le style musical, la danse devient envisageable grâce à une série de passes et de figures combinables à loisir et adaptables quel que soit le handicap.

Cette activité se pratique en couple (un piéton et une personne en fauteuil roulant), en duo (deux personnes en fauteuil) ou en groupe, ce qui laisse de nombreuses occasions pour développer la créativité.

La base de cette discipline est la communication par les échanges verbaux, visuels et tactiles. Les personnes sont actrices de leur activité, elles décident ensemble des passes qu'elles font et enchainent, l'un ne peut pas danser sans l'autre ou les autres et l'un ne peut décider à la place de l'autre ou des autres. Les danseurs investissent l'activité, adaptent les passes en fonction de leurs capacités et de leurs goûts. Chacun a son rôle, a sa place. Cette activité donne un sens à l'existence, elle améliore l'estime de soi, l'image de soi, elle est valorisante pour la personne en situation de handicap mais aussi pour la personne au sein même de son couple. Elle permet également de créer un lien social et un réseau social.

### Qui pratique ?

Les personnes en fauteuil (personnes paraplégiques, hémiplégiques, SEP, Parkinson...ayant la possibilité d'évoluer en FR manuel), ainsi que toute personne valide, accompagnée ou non de leur conjoint, famille ou ami désireux de danser.

### Où ?

La danse se pratique dans le gymnase accessible du CREESDEV au sein de l'association des Salins de Bregille.

### Horaires ?

Les séances ont lieu tous les mardis soir de 18h à 19h30 .

Les personnes sont licenciées à l'ASCCB, licence handisport loisir, pour pouvoir être assurées et bénéficier de l'association.

### Encadrement ?



L'activité est encadrée par Katheline Quinnez, professeur en Activités Physiques Adaptées au CRRF de Bregille, formée à Héricourt et dans les Vosges à l'encadrement de la danse en fauteuil.